

SOCIETE CANINE DU HAUT-RHIN

AFFILIEE A LA SOCIETE CENTRALE CANINE POUR L'AMELIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE - RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

INSCRITE AU REGISTRE DES ASSOCIATIONS DU GREFFE DU TRIBUNAL CANTONAL DE MULHOUSE-VOL.III-FOL50

Secrétariat Général : 22, rue Sainte Thérèse BP 2411 – 68087 Mulhouse Cedex

Permanence : Vendredi de 17 à 19h00 - ☎ : 03.89.32.10.25 - Fax : 03.89.42.37.35 – www.schr68.com



SCHR - CEAT

MEYER MARC

CTR- Président CEAT Haut Rhin

2, rue du Hêtre

68200 Mulhouse

Tel/Fax : 03.89.43.58.67

E-mail : meyermarc@evhr.net

Mulhouse, le 16.12.05

Madame, Monsieur, le Président,

La CEAT de la SC du Haut Rhin organise au sein du **Club du TCC Guebwiller**



un stage d'initiation de Flyball, le samedi 18 mars 2006

avec les Délégués Régionaux Hélène FOURCOT (Franche Comté) et Fernand FEST (Haut Rhin)

Programme de la journée

09h00 – 09h30	Café de bienvenu
09h30 – 10h30	Présentation de la discipline (salle)
10h30 – 11h30	Exercices pratiques
12h00 – 13h30	Repas (sous réservation)
13h30 – 14h30	Règlement
14h30 - 16h00	exercices pratiques
16h00	mise en commun du ressenti de la journée

Une somme, plus que modique, de 1€50 vous sera demandé (payable sur place)

Possibilité de repas au prix de 7€ - Spaghetti bolognaise, dessert, café

Pensez à vos récompenses pour nos amis à 4 pattes qui vont travailler

Pour tout renseignement : Fernand FEST ☎03.89.53.47.21 ou 06.85.65.93.97

Mes meilleures salutations

MEYER Marc

Fiche d'inscription à la journée découverte Flyball du samedi 18 mars 2006

Une fiche par équipe (maître + chien), mettre une croix dans la case réponse

(Licence Flyball: non obligatoire)

Nom du maître :

Téléphone du maître :

Adresse em@il éventuelle :

Club :

Régionale :

Nom du chien :

Race du chien :

Notre niveau : Jamais pratiqué

Un peu

Un niveau correct

Réservation repas oui non payable sur place

Le conducteur devra être membre d'un club canin de la SCC. Il sera également titulaire d'une assurance Responsabilité Civile et dégage la SCHR et sa CEAT ainsi que le club organisateur de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) qui pourraient survenir à lui-même ou à son chien, ou être occasionnés par lui-même ou son chien. Les demandes d'engagement seront signées par le président du club du concurrent. Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs. Le certificat antirabique est obligatoire pour les chiens de Cat. 2.

Une somme, plus que modique, de 1€50 vous sera demandé (payable sur place)

A retourner à : Fernand FEST 41, Faubourg de Mulhouse 68260 KINGERSHEIM

☎ 03.89.53.47.21 ou 06.85.65.93.97 - fernand.fest@free.fr

Signatures

Président

Concurrent